

Index Mandates – Lettre d'information n° 4

Adaptation de l'évaluation des fonds obligataires CSIF



Dr. Valerio Schmitz-Esser
Responsable Index Mandates

La gestion de portefeuille indiciaire vise à réduire autant que possible les écarts entre le portefeuille et le benchmark. Ces écarts peuvent avoir essentiellement deux causes: l'une économique et l'autre comptable. Les écarts économiques sont à imputer à une réplique approximative de l'indice, par exemple par le biais de l'échantillonnage optimisé. Les écarts comptables proviennent de modes de calcul différents des rendements du portefeuille et du benchmark. Les écarts comptables peuvent dissimuler des écarts économiques, et compliquent le contrôle du résultat d'un portefeuille indiciaire. De plus, l'erreur de suivi ex-post entre le portefeuille et l'indice se révèle surestimé.

Pour évaluer les fonds obligataires indiciaires, le Credit Suisse utilisait par le passé d'autres prix que Citigroup et Barclays Capital, utilisés pour le calcul de l'indice. Dans le contexte de volatilité de marché élevée, cela s'est traduit ces derniers mois par des différences comptables notables entre les fonds et le benchmark, sans qu'il n'y ait de raison économique à cela. L'actuelle uniformisation des sources de prix permettra d'exclure, à l'avenir, ce facteur de perturbation. L'erreur de suivi s'en trouve sensiblement réduite et correspond ainsi aux réalités économiques.

Les améliorations en bref

- Adaptation de l'évaluation de tous les fonds obligataires indiciaires au cours d'achat des fournisseurs d'indice, et par conséquent réduction de l'erreur de suivi.
- Ajustement des frais d'émission et de rachat.

Adaptation de l'évaluation des fonds

Depuis le 10 juin 2011, tous les fonds obligataires indiciaires basés sur les indices de la Bourse suisse sont déjà évalués avec les cours d'achat de SIX Swiss Exchange (voir lettre d'information n° 1). Auparavant, ces fonds obligataires CSIF étaient évalués d'après le dernier cours payé.

Le 5 décembre 2011, l'évaluation des fonds obligataires indiciaires en monnaies étrangères sera aussi alignée sur les cours de Citigroup et Barclays Capital.

Les fonds suivants sont concernés:

Aperçu des fonds obligataires avec la nouvelle évaluation

- CSIF Bond EUR Index
- CSIF Bond EUR Index Blue
- CSIF Bond EUR Index hedged CHF
- CSIF Bond EUR 3-7 Blue
- CSIF Bond USD Index
- CSIF Bond GBP Index
- CSIF Bond JPY Index
- CSIF Bond Rest World Currencies Index
- CSIF Bond World ex CH Index
- CSIF Bond World ex CH Index Blue
- CSIF Bond World ex CH Index hedged CHF
- CSIF Bond Aggregate USD Index
- CSIF Bond Aggregate EUR Index
- CSIF Bond Aggregate GBP Index
- CSIF Bond Aggregate JPY Index
- CSIF Bond Aggregate Rest World Currencies Index
- CSIF Bond Aggregate World ex CHF Index
- CSIF Bond Corporate EUR Index
- CSIF Inflation-Linked Bond World ex Australia ex Japan ex Italy Index hedged CHF Blue
- CSIF Inflation-Linked Bond EUR ex Italy Index Blue

Ajustement des frais d'émission et de rachat

L'évaluation des fonds étant désormais majoritairement réalisée aux cours acheteurs, les frais bénéficiant à la fortune du fonds en cas de rachat de parts disparaissent. A l'avenir, les frais d'émission de parts correspondront à la totalité de l'écart des prix vendeur et acheteur. Les nouveaux frais d'émission et de rachat sont mentionnés dans l'aperçu joint en annexe.

En ce qui concerne le marché des obligations gouvernementales japonaises et celui des obligations globales liées à l'inflation, Citigroup et Barclays Capital utilisent le cours moyen, ce qui correspond aux conventions locales. Ainsi, les frais d'émission et de

rachat des fonds investissant dans ces obligations demeurent inchangés, et ceux des fonds obligataires globaux sont ajustés en fonction de leur portion en obligations gouvernementales japonaises.

Les frais d'émission et de rachat constituent des spreads au profit de la fortune du fonds, couvrant les coûts de transaction générés par l'achat et la vente de titres dans le fonds. Cela permet de s'assurer en permanence que les investisseurs existants sont protégés contre les coûts de placement liés à l'arrivée de nouveaux investisseurs. Les spreads offrent aux investisseurs des conditions d'entrée attrayantes, tout en préservant les intérêts de tous les investisseurs existants.

Ces ajustements entrent en vigueur avec l'adaptation de l'évaluation des fonds le 5 décembre 2011.

Les tableaux suivants représentent l'adaptation de l'évaluation du fonds.

Acheteur				
Jusqu'à présent			A partir du 5.12.2011	
Evaluation	Dernier cours payé	1000 CHF	Cours d'achat (Bid)	999 CHF
Spreads	0,10%	1 CHF	0,20%	2 CHF
Débit	1001 CHF		1001 CHF	

Information à but exclusivement illustratif.

Vendeur				
Jusqu'à présent			A partir du 5.12.2011	
Evaluation	Dernier cours payé	1000 CHF	Cours d'achat (Bid)	999 CHF
Spreads	0,10%	1 CHF	0,00%	0 CHF
Crédit	999 CHF		999 CHF	

Information à but exclusivement illustratif.

Votre interlocuteur

En cas de questions, veuillez contacter votre Relationship Manager ou les spécialistes produits Index Mandates:

+41 44 334 41 41
index.solutions@credit-suisse.com

Le présent document est publié par la Credit Suisse SA exclusivement à titre d'information et à l'usage des personnes auxquelles il est destiné. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Le présent document a été conçu à des fins de marketing et n'est pas le résultat d'une analyse financière ou d'une recherche. Il n'est donc pas soumis aux «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» établies par l'Association suisse des banquiers. Les exigences légales en matière d'indépendance de l'analyse financière et les restrictions au négoce avant la publication de l'analyse financière ne s'appliquent donc pas à ce document. Bien que les informations aient été obtenues et reposent sur des sources que la Credit Suisse SA considère comme fiables, leur exactitude et leur exhaustivité ne sauraient être garanties. Ce document n'est pas approprié pour être utilisé à des fins fiscales. Conformément aux Conditions générales de la banque, toute objection doit être soumise dans le délai d'un mois. La Credit Suisse SA se réserve le droit de procéder à des corrections. Les performances historiques et les scénarios de marché financier ne constituent aucune garantie de rendements futurs. Les informations relatives à la pondération des prix du marché, etc. pour les titres en particulier sont basées sur des données de marché issues du passé et peuvent changer à tout moment. Les évaluations contenues dans ce rapport ne constituent pas une offre d'acheter ou de vendre des produits de placement aux cours estimatifs indiqués. Les cours de clôture peuvent s'écarter des données d'évaluation contenues dans ce rapport et notamment être sujets à des escomptes de liquidité et/ou de risque. Pour certains instruments de placement et notamment pour les véhicules de placement alternatifs, les valeurs nettes d'inventaire officielles peuvent être obtenues seulement à certaines dates. Dans ces cas, le présent rapport peut se référer à des estimations (internes) en lieu et place des valeurs nettes d'inventaire officielles. Les clients bénéficiant d'un tarif individuel doivent prendre note du fait que les chiffres de performance n'incluent pas les commissions de gestion et d'administration et les clients au bénéfice de la commission forfaitaire doivent prendre note que les chiffres de performance n'incluent pas la commission forfaitaire. Il arrive que la Credit Suisse SA reçoive de bonifications, des frais, des commissions, des remboursements, des suppléments ou d'autres prestations monétaires ou non monétaires (l'ensemble étant désigné collectivement par « rémunérations ») en relation avec des prestations fournies, qui viennent s'ajouter à sa rémunération. Les intérêts de la Credit Suisse SA peuvent dès lors entrer en conflit avec ceux des investisseurs. La liste des «Rémunérations» et le «Résumé de la Global Policy sur la détection et la gestion des conflits» de la Credit Suisse SA contiennent des indications détaillées concernant ces rémunérations et les conflits d'intérêts potentiels. Ces deux documents ainsi que d'autres renseignements détaillés concernant ces rémunérations peuvent être obtenus sur demande auprès du relationship manager. Les mandats de gestion de fortune et/ou les produits de placement qui sont utilisés dans le cadre de ces mandats (p. ex. les instruments alternatifs, les produits structurés et les dérivés financiers) peuvent présenter un certain degré de complexité et un risque élevé ou être exposés à des fluctuations boursières. Ce document est distribué par Credit Suisse SA, Zurich, une banque régulée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. Il ne s'adresse pas aux personnes soumises à une législation leur interdisant de recevoir de telles informations du fait de leur nationalité ou de leur domicile. Par ailleurs, il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ce document ou une copie de celui-ci aux Etats-Unis ou de le remettre à une personne US. Il en va de même pour toutes les autres juridictions à moins que cela ne soit compatible avec le droit applicable.

Le produit décrit est un fonds à compartiments multiples de droit suisse de la catégorie «Autres fonds en placements traditionnels» destinés aux investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10, al. 3 et 4 LPCC. Il est expressément stipulé que le présent document ne s'adresse pas aux particuliers ou aux personnes auxquelles il est interdit d'accéder à de telles informations. Le contrat de fonds de placement peut prévoir en outre des restrictions supplémentaires relatives aux investisseurs pour certains sous-fonds ou pour certaines classes de parts. Le contrat de fonds et le rapport annuel sont disponibles gratuitement auprès de Credit Suisse Funds AG, Zurich, et de toutes les banques de Credit Suisse AG en Suisse.

Copyright © 2011 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.

Index Mandates

Nouveaux écarts de souscription et de rachat (« spreads »)

Comme indiqué dans la lettre d'information n° 4, l'évaluation de tous les fonds en obligations indexés sera adaptée aux cours des fournisseurs d'indice Citigroup et/ou Barclays Capital.

L'évaluation des fonds étant désormais majoritairement réalisée aux cours acheteurs, les frais bénéficiant à la fortune du fonds en cas de rachat de parts disparaissent. A l'avenir, les frais d'émission de parts correspondront à la totalité de l'écart des prix vendeur et acheteur. En ce qui concerne le marché des obligations gouvernementales japonaises et celui des obligations globales liées à l'inflation, Citigroup et Barclays Capital utilisent le cours moyen, ce qui correspond aux conventions locales. Ainsi, les frais d'émission et de rachat des fonds investissant dans ces obligations demeurent inchangés, et ceux des fonds obligataires globaux sont ajustés en fonction de leur portion en obligations gouvernementales japonaises.

Ces adaptations prennent effet le 5 décembre 2011.

Le tableau suivant compare les anciens et nouveaux écarts de souscription de rachat. Les spreads à la baisse (hausse) sont en verts (gris), et les spreads inchangés en noir.

Fonds	Ancien Spread		Nouveau Spread	
	Souscription	Rachat	Souscription	Rachat
Actions Suisse				
CSIF Switzerland Total Market Index	0.05%	0.05%	0.05%	0.05%
CSIF Switzerland Total Market Index Blue	0.05%	0.05%	0.05%	0.05%
CSIF Switzerland Large Cap Index	0.03%	0.03%	0.03%	0.03%
CSIF Switzerland Mid Cap Index	0.03%	0.03%	0.03%	0.03%
Actions Etranger				
CSIF Eurozone Index	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%
CSIF Europe ex Eurozone/CH Index	0.45%	0.04%	0.45%	0.04%
CSIF Europe ex CH Index	0.24%	0.04%	0.24%	0.04%
CSIF Europe ex CH Index Blue	0.24%	0.04%	0.24%	0.04%
CSIF US Index	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%
CSIF US Index Pension Fund	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%
CSIF North America Index Blue Pension Fund	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%
CSIF Canada Index	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%
CSIF Japan Index	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%
CSIF Japan Index Blue	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%
CSIF Pacific ex Japan Index	0.08%	0.08%	0.08%	0.08%
CSIF Pacific ex Japan Index Blue	0.08%	0.08%	0.08%	0.08%
CSIF Emerging Markets Index	0.65%	0.45%	0.65%	0.45%
CSIF World ex CH Index	0.09%	0.04%	0.09%	0.04%
CSIF World ex CH Index Pension Fund	0.09%	0.04%	0.09%	0.04%
CSIF Europe ex CH Value Weighted Index	0.24%	0.04%	0.24%	0.04%
CSIF US Value Weighted Index - Pension Fund	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%
CSIF Japan Value Weighted Index	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%
Obligations CHF				
CSIF Switzerland Bond Index AAA-AA	0.20%	0.00%	0.20%	0.00%
CSIF Switzerland Bond Index AAA-AA Blue	0.20%	0.00%	0.20%	0.00%
CSIF Switzerland Bond Index AAA-BBB	0.20%	0.00%	0.20%	0.00%
CSIF Switzerland Bond Index AAA-BBB Blue	0.20%	0.00%	0.20%	0.00%
CSIF Switzerland Bond Domestic Government 3-7 Blue	0.20%	0.00%	0.20%	0.00%

Fonds	Ancien Spread		Nouveau Spread	
	Souscription	Rachat	Souscription	Rachat
Obligations Monnaies Etrangères				
CSIF Bond EUR Index	0.07%	0.07%	0.14%	0.00%
CSIF Bond EUR Index Blue	0.07%	0.07%	0.14%	0.00%
CSIF Bond EUR Index hedged CHF	0.07%	0.07%	0.14%	0.00%
CSIF Bond EUR 3-7 Blue	0.05%	0.05%	0.10%	0.00%
CSIF Bond USD Index	0.03%	0.03%	0.06%	0.00%
CSIF Bond GBP Index	0.03%	0.03%	0.06%	0.00%
CSIF Bond JPY Index	0.10%	0.10%	0.10%	0.10%
CSIF Bond Rest World Currencies Index	0.12%	0.12%	0.24%	0.00%
CSIF Bond World ex CH Index	0.07%	0.07%	0.11%	0.03%
CSIF Bond World ex CH Index Blue	0.07%	0.07%	0.11%	0.03%
CSIF Bond World ex CH Index hedged CHF	0.07%	0.07%	0.11%	0.03%
CSIF Bond Aggregate USD Index	0.15%	0.15%	0.30%	0.00%
CSIF Bond Aggregate EUR Index	0.10%	0.10%	0.20%	0.00%
CSIF Bond Aggregate GBP Index	0.10%	0.10%	0.20%	0.00%
CSIF Bond Aggregate JPY Index	0.10%	0.10%	0.10%	0.10%
CSIF Bond Aggregate Rest World Currencies Index	0.15%	0.15%	0.30%	0.00%
CSIF Bond Aggregate World ex CHF Index	0.12%	0.12%	0.22%	0.02%
CSIF Bond Corporate EUR Index	0.20%	0.20%	0.40%	0.00%
CSIF Inflation-Linked Bond World ex Australia ex Japan ex Italy Index hedged CHF Blue	0.12%	0.12%	0.12%	0.12%
CSIF Inflation-Linked Bond EUR ex Italy Index Blue	0.08%	0.08%	0.08%	0.08%
Immobilier Indirect				
CSIF Switzerland Real Estate Fund Index	0.15%	0.15%	0.15%	0.15%
CSIF Europe ex CH Real Estate Index	0.35%	0.15%	0.35%	0.15%
CSIF North America Real Estate Index Pension Fund	0.15%	0.15%	0.15%	0.15%
CSIF Asia Real Estate Index	0.25%	0.25%	0.25%	0.25%

Quelle: Credit Suisse, Novembre 2011

Les frais d'émission et de rachat constituent des spreads au profit de la fortune du fonds, couvrant les coûts de transaction générés par l'achat et la vente de titres dans le fonds. Cela permet de s'assurer en permanence que les investisseurs existants sont protégés contre les coûts de transaction générés par les flux d'entrée ou de sortie du fonds. Les spreads, tels qu'ils sont désormais calculés, vous offrent des conditions d'entrée attrayantes tout en préservant les intérêts de tous les investisseurs existants.

Remarque:

Le présent document est publié par la Credit Suisse SA exclusivement à titre d'information et à l'usage des personnes auxquelles il est destiné. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Le présent document a été conçu à des fins de marketing et n'est pas le résultat d'une analyse financière ou d'une recherche. Il n'est donc pas soumis aux «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» établies par l'Association suisse des banquiers. Les exigences légales en matière d'indépendance de l'analyse financière et les restrictions au négoce avant la publication de l'analyse financière ne s'appliquent donc pas à ce document. Bien que les informations aient été obtenues et reposent sur des sources que la Credit Suisse SA considère comme fiables, leur exactitude et leur exhaustivité ne sauraient être garanties. Ce document n'est pas approprié pour être utilisé à des fins fiscales. Conformément aux Conditions générales de la banque, toute objection doit être soumise dans le délai d'un mois. La Credit Suisse SA se réserve le droit de procéder à des corrections. Les performances historiques et les scénarios de marché financier ne constituent aucune garantie de rendements futurs. Les informations relatives à la pondération des prix du marché, etc. pour les titres en particulier sont basées sur des données de marché issues du passé et peuvent changer à tout moment. Les évaluations contenues dans ce rapport ne constituent pas une offre d'acheter ou de vendre des produits de placement aux cours estimatifs indiqués. Les cours de clôture peuvent s'écarter des données d'évaluation contenues dans ce rapport et notamment être sujets à des escomptes de liquidité et/ou de risque. Pour certains instruments de placement et notamment pour les véhicules de placement alternatifs, les valeurs nettes d'inventaire officielles peuvent être obtenues seulement à certaines dates. Dans ces cas, le présent rapport peut se référer à des estimations (internes) en lieu et place des valeurs nettes d'inventaire officielles. Les clients bénéficiant d'un tarif individuel doivent prendre note du fait que les chiffres de performance n'incluent pas les commissions de gestion et d'administration et les clients au bénéfice de la commission forfaitaire doivent prendre note que les chiffres de performance n'incluent pas la commission forfaitaire. Il arrive que la Credit Suisse SA reçoive de bonifications, des frais, des commissions, des remboursements, des suppléments ou d'autres prestations monétaires ou non monétaires (l'ensemble étant désigné collectivement par « rémunérations ») en relation avec des prestations fournies, qui viennent s'ajouter à sa rémunération. Les intérêts de la Credit Suisse SA peuvent dès lors entrer en conflit avec ceux des investisseurs. La liste des «Rémunérations» et le «Résumé de la Global Policy sur la détection et la gestion des conflits» de la Credit Suisse SA contiennent des indications détaillées concernant ces rémunérations et les conflits d'intérêts potentiels. Ces deux documents ainsi que d'autres renseignements détaillés concernant ces rémunérations peuvent être obtenus sur demande auprès du relationship manager. Les mandats de gestion de fortune et/ou les produits de placement qui sont utilisés dans le cadre de ces mandats (p. ex. les instruments alternatifs, les produits structurés et les dérivés financiers) peuvent présenter un certain degré de complexité et un risque élevé ou être exposés à des fluctuations boursières. Ce document est distribué par Credit Suisse SA, Zurich, une banque régulée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. Il ne s'adresse pas aux personnes soumises à une législation leur interdisant de recevoir de telles informations du fait de leur nationalité ou de leur domicile. Par ailleurs, il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ce document ou une copie de celui-ci aux Etats-Unis ou de le remettre à une personne US. Il en va de même pour toutes les autres juridictions à moins que cela ne soit compatible avec le droit applicable. Le produit décrit est un fonds à compartiments multiples de droit suisse de la catégorie «Autres fonds en placements traditionnels» destinés aux investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10, al. 3 et 4 LPCC. Il est expressément stipulé que le présent document ne s'adresse pas aux particuliers ou aux personnes auxquelles il est interdit d'accéder à de telles informations. Le contrat de fonds de placement peut prévoir en outre des restrictions supplémentaires relatives aux investisseurs pour certains sous-fonds ou pour certaines classes de parts. Le contrat de fonds et le rapport annuel sont disponibles gratuitement auprès de Credit Suisse Funds AG, Zurich, et de toutes les banques de Credit Suisse AG en Suisse. Copyright © 2011 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.